

**INSCRIPTIONS 2023/2024**  
**(VACANCES ETE 2023 & ANNEE SCOLAIRE 2023/2024)**

**INSCRIPTIONS DU JEUDI 1<sup>er</sup> JUIN AU VENDREDI 30 JUIN 2023 INCLUS**  
au Secrétariat de l'Association pour le Centre de Loisirs (☎ 05.59.64.45.97) – 3 Rue des Platanes  
☞ Du LUNDI au VENDREDI : de 8h30 à 12h00 / 13h30 à 18h00  
☞ SAMEDI 03, 10, 17 et 24 juin : de 9h00 à 12h00



**CENTRE DE LOISIRS**

*Tarifs selon QF Caf (cf. grille tarifaire)*

⇒ Ouvert cet été : du **lundi 10 Juillet au vendredi 28 juillet 2023** et du **lundi 07 Août au jeudi 31 août 2023 inclus** (de 7h30 à 18h30) pour les enfants nés entre 2012 et 2020.

⇒ Ouvert du **06 Septembre 2023 au 05 juillet 2024** : Tous les mercredis et les petites vacances scolaires pour les enfants nés entre 2020 (à partir de 3 ans ou scolarisés) et 2013 (ou scolarisés en CM2).

**➡ INFOS IMPORTANTES :**

- ◆ Réunion d'information au Centre de Loisirs Maternelle Jean JAURES à 18h30 le **MERCREDI 28 JUIN 2023**
- ◆ Le Centre de Loisirs sera fermé du **lundi 31 juillet au vendredi 04 août, le lundi 14 août et le vendredi 1<sup>er</sup> septembre 2023**
- ◆ Le secrétariat sera fermé au public le **vendredi 07 juillet 2023**



**PARCOURS ÉDUCATIFS ÉLÉMENTAIRES**  
(de 14h00 à 16h00)

**Activités gratuites mais l'inscription reste obligatoire**

L'inscription aux Parcours Educatifs 2023/2024 peut être effectuée en même temps que celle pour le Centre de Loisirs et/ou l'Accueil Périscolaire



**ACCUEIL PÉRISCOLAIRE**  
(de 16h00 à 18h30)

*Tarifs selon QF Caf (cf. grille tarifaire)*

L'inscription à l'Accueil Périscolaire 2023/2024 peut être effectuée en même temps que celle pour le Centre de Loisirs **et impérativement avant le vendredi 18 Août 2023**  
au Secrétariat de l'Association pour le Centre de Loisirs – 3 rue des Platanes ☎ 05.59.64.45.97  
Cet accueil périscolaire est réservé **uniquement aux enfants dont les 2 ou le seul parent travaille(nt)**

## Pour procéder à l'inscription vous devez :

- Télécharger (recto/verso) la fiche d'inscription 2023/2024 sur notre site [www.centredeloisirstarnos.fr](http://www.centredeloisirstarnos.fr)
- La retourner, complétée, datée et signée directement au secrétariat – 3 rue des Platanes
- Vous pouvez également vous munir du Carnet de santé ((rappel des 11 vaccins obligatoires pour les enfants nés en 2019-2020 et DTP tous les 5 ans), du Quotient Familial de la CAF (ou dernier avis d'imposition pour le calcul de votre quotient Familial), du n° Assurance scolaire ou responsabilité civile couvrant l'enfant, de la Carte d'Identité Vacances de la CAF (si vous êtes bénéficiaire) – d'un relevé d'Identité Bancaire (RIB) (si vous optez pour le prélèvement automatique pour la 1<sup>ère</sup> fois ou si vous souhaitez procéder à un changement de domiciliation bancaire). *Facultatif* : Pass Nautique (certificat d'aptitude aux activités aquatiques et nautiques)
- **OU** récupérer et/ou remplir la fiche directement sur place au secrétariat de l'Association pour le Centre de Loisirs

➤ **TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS VALIDÉ**

**Condition d'adhésion** : Tout parent ayant au moins un enfant inscrit sur une des structures de l'Association pour le Centre de Loisirs adhère à l'Association via une **cotisation annuelle de 5€**.

**ATTENTION :**

**Obligation de refaire les inscriptions même si l'enfant a été inscrit en début 2023**  
(Sauf pour les Grands de 2012 qui passent au collège à la rentrée septembre 2023)